



LA FLORAISON asbl
Floraison Femmes

Av. Maison Escale
Q. Kalinga Sud – Baraka
République Dém. Congo
+243821174364
la.floraison@yahoo.fr
www.lafloraison-com.webs.com

BILAN DE MISSION 2015



Février 2016

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
0.1. Département de réinsertion socioéconomique	3
0.2. Département de la promotion du genre,	3
0.3. Département de la culture et Paix	3
0.4. Département de la santé publique	3
Partie 1. LES PROJETS EXECUTES EN 2015	4
I. Département de réinsertion socioéconomique	4
I.1. PROJET DE PARRAINAGE SCOLAIRE DES ENFANTS VULNERABLES A TRAVERS LA CAMPAGNE COMMUNAUTAIRE « AGE SCOLAIRE »	4
II. Département de la promotion du genre	6
II.1. PROJET D'APPUI A LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE ET REINSERTION SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES ET FILLES VICTIMES DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES AIRES DE SANTE DE NEMBA, KATENGA ET RUBANA EN TERRITOIRE DE FIZI.	6
II.2. PROJET DE PREVENTION ET DE REPOSE DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE EN SITUATION D'URGENCE	13
III. Département de culture et paix	16
III.1. PROJET DE CONCOURS ARTISTIQUE POUR LA NON VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE	16
III.2. PROJET DE SENSIBILISATIONS COMMUNAUTAIRES SUR LA PREVENTION DES CAS DE JUSTICE POPULAIRE	21
IV. Département de Santé publique	22
Partie 2. RAPPORT FINANCIER 2015	Erreur ! Signet non défini.
BILAN AU 31 DECEMBRE 2015	Erreur ! Signet non défini.
ETATS FINANCIERS NETS DE L'EXERCICE 2015 ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015 ..	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION GENERALE	27

INTRODUCTION

Notre rapport annuel 2015 couvre la période qui va de janvier à décembre 2015 et prend en compte les programmes et activités réalisés par l'organisation pendant cette période.

Dans ce rapport, les programmes, projets et activités sont repartis en secteur ou département exécutif. Certains projets sont complètement terminés en 2015 et d'autres sont en cours d'exécution et se prolongent jusqu'en 2016.

Les projets et activités suivants ont été réalisés dans différents départements de l'organisation :

0.1. Département de réinsertion socioéconomique

- Projet de parrainage scolaire des enfants vulnérables

0.2. Département de la promotion du genre,

- Projet d'appui à la Prise en charge psychosociale et Réinsertion socioéconomique des femmes et filles victimes des violences sexuelles dans les aires de santé de Nemba et Katenga en Territoire de Fizi/Médica Mondiale
- Projet de prévention et de réponse des violences sexuelles et basées sur le genre en situation d'urgence/IRC GBV Prevention Network

0.3. Département de la culture et Paix

- Projet du Concours artistique pour la paix et la non-violence en milieu scolaire et extrascolaire/Incontro fra I popoli.
- Sensibilisations communautaires sur la prévention des cas de justice populaire/Fonds propre

0.4. Département de la santé publique

- Projet « Groupes Communautaires de Soins »/ PACF

En plus des différents projets réalisés par l'organisation tout au long de cette année, ce rapport comprend aussi les activités de collaboration ainsi que celles des visites de différents partenaires au bureau de notre organisation et sur le terrain.

Partie 1. LES PROJETS EXECUTES EN 2015

I. Département de réinsertion socioéconomique

I.1. PROJET DE PARRAINAGE SCOLAIRE DES ENFANTS VULNERABLES A TRAVERS LA CAMPAGNE COMMUNAUTAIRE « AGE SCOLAIRE »

Introduction :

Le territoire de Fizi figure parmi les zones qui ont été gravement affectées par des crises politiques et socio-économiques qui ont ébranlées, ces dernières années, la République Démocratique du Congo.

Les conséquences immédiates de ces crises sont entre autres :

- L'inversement des normes et valeurs traditionnelles garantissant la protection des enfants
- La généralisation de la pauvreté, se révélant comme véritable terreau des maux et phénomènes de société plus déroutants aux enfants : déscolarisation des enfants, enrôlement dans des groupes armés, usage des drogues, prostitution, exposition aux travaux forcés, à des mariages et grossesses précoces.
- La frigidité et délabrement du système éducatif du pays, doté de peu de ressources et de capacités ;
- La multiplication galopante de nombres d'enfants orphelins et enfants vivants en situation difficile ;

Les enfants subissant les conséquences des guerres et ceux issus de familles pauvres sont pris en charge par un membre de leur famille ou placés dans une famille quelconque. Le pire des cas, est pour ceux abandonnés et, qui se retrouvent dans la rue pour des raisons multiples : maltraitance, abus physique, abus psychologique, exploitation domestique et économique, bref des traitements qui ne favorisent pas l'épanouissement de ces jeunes et enfants après le décès de leurs parents légitimes.

Les conditions de vie difficiles, la dislocation familiale par le décès de l'un des parents ou des deux, constituent le facteur majeur de l'état traumatique, flegmatique, et de tristesse de ces enfants qui sont par surcroît négligés par la société qui ne trouvent pas mieux que d'exercer sur eux des abus de tout ordre.

Les statistiques de la sous division de l'EPSP Fizi, montrent que chaque année, plus de 200 sur 2000 enfants pour environs 6 écoles abandonnent l'école avant la fin de l'année scolaire. Les enfants les plus affectés par cette déscolarisation sont les enfants issus des familles pauvres et ceux dont leurs parents sont morts à cause de la guerre et autre

problème de la société, notamment les maladies sexuellement transmissibles comme le VIH-SIDA et ceux dont les parents sont vulnérables, avec un faible taux de revenu familial.

Pour améliorer l'accès à l'éducation et d'autre part assurer que tous les enfants vulnérables de l'âge scolaire sont à l'école, l'organisation La Floraison rend Justice en exécutant depuis l'année 2011 la Campagne communautaire «Age Scolaire» à travers les journées de mobilisation de fonds communautaire.

Le Fonds mobilisé en 2015 a permis de contribuer à la scolarisation de 16 enfants orphelins dans 4 écoles primaires et 1 école secondaire de la cité de Baraka : Ecoles primaires MASIKILIZANO, MAMA YEMO, UMOJA, AKYE ATO et l'Institut LA CHARITE. La prise en charge a concerné :

1. Frais scolaire (minerval, intervention ponctuelle, bulletin, carte d'élève, frais d'administration, ...)
2. Habillement scolaire (uniforme bleu-blanc, soulier)
3. Matériels classiques (cahier, stylos, mallette, boîte mathématique, ...)

Dans le même cadre de la campagne, La Floraison a soutenu les travaux de finissage de la construction de 3 salles de classes, commencée en 2014. La construction de 3 salles de classes à l'Institut La Charité, est dans la convention permettant à cette école d'accueillir et de scolariser sans paiement 20 élèves recommandés par La Floraison pour leurs études secondaires (de la première à la sixième année).

II. Département de la promotion du genre

II.1. PROJET D'APPUI A LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE ET REINSERTION SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES ET FILLES VICTIMES DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES AIRES DE SANTE DE NEMBA, KATENGA ET RUBANA EN TERRITOIRE DE FIZI.

1. Introduction

Dans le cadre de contribuer à la réduction des actes des violences sexuelles et basées sur le genre en territoire de Fizi, la Floraison a conçu le projet d'appui à la Prise en charge psychosociale et Réinsertion socioéconomique des femmes et filles victimes des violences sexuelles dans les aires de santé de Nemba, Katenga et Rubana en Territoire de Fizi avec le financement de l'organisation allemande Medica Mondiale. Le projet a commencé en 2013 uniquement à Nemba et a atteint l'aire de santé de Katenga en 2014 puis celle de Rubana en 2015. La création des Comités d'Alerte et de Surveillance (CAS) a été la grande innovation en 2015. Même si la phase de 2014 est finie en fin février 2015, ses éléments de rapports ont figuré dans le rapport annuel de l'an passé.

2. Activités du projet.

Ce projet met en œuvre les activités suivantes

- Démarrage d projet,
- Formation du staff du projet et des prestataires des soins sur la prise en charge psychologique,
- Installation des maisons d'écoute et de transit
- Sensibilisation communautaire sur les violences sexuelles,
- Installation des 6 Comités d'Alerte et de Surveillance (CAS) dans les trois sites du projet
- Prise en charge de cas des violences sexuelles dans les aires de santé de Nemba et Katenga (Identification, Counseling, référence médicale, référence juridique, médiation familiale, suivi à domicile, activités génératrices de revenu, ...)
- Suivi et évaluation du projet

Toutes ces activités concourent à la réalisation de l'objectif global du projet qui est de Contribuer au rétablissement psychologique, physique et à la réinsertion communautaire des femmes et filles victimes des violences sexuelles et basées sur le genre dans les aires de santé de Nemba, Katenga et Rubana en territoire de Fizi.

De cet objectif global, ressortent cinq objectifs spécifiques suivants :

- Informer les communautés sur les violences sexuelles faites aux femmes et filles, les services disponibles, les droits de la femme et cadre légal de répression.
- Assurer aux femmes et filles victimes des violences sexuelles un accompagnement psychologique approprié,
- Renforcer l'activisme communautaire contre les violences faites à la femme,
- Assurer la référence médicale et juridique des femmes et filles victimes des violences sexuelles vers les structures appropriées.

- Assurer la réinsertion économique des femmes et filles victimes des violences sexuelles

Déroulement des activités du projet

Atelier de démarrage du projet: il a été organisé à Baraka du 7 au 8 août 2015 avec objectifs de présenter le projet à l'équipe d'exécution et de familiariser cette équipe avec différents outils de gestion programmatique, administrative et financière. 13 personnes ont pris part à l'atelier au lieu des 11 prévues, ceci suite à la présence de deux stagiaires (*cfr rapport de l'atelier*).

Les points suivants ont été traités:

- Présentation des participants,
- Présentation de l'organisation et du projet (objectifs, résultats attendus, activités et bénéficiaires et les stratégies à mettre en place),
- Présentation des outils de gestion programmatique et le système de récolte de données,
- Présentation des outils de gestion administrative et financière,
- Notions générales des violences sexuelles et basées sur le genre,

Lancement du projet et installation des maisons d'écoute (du 12 au 18 août) : Le lancement du projet a consisté en la présentation du projet devant les parties prenantes (autorité locale, leaders communautaires et d'autres parties prenantes). Cette activité a été couplée à l'installation de 3 maisons d'écoute. Pour rappel, dans les anciens sites du projet (Nemba et Katenga), il était question de détacher la maison d'écoute du centre de santé. Trois réunions ont donc eu lieu (respectivement à Nemba, Katenga et Rubana, réunissant les chefs des villages constituant les aires de santé, les groupes des femmes existant, les membres de l'équipe médicale, des services locaux de sécurité. Pour les deux anciens sites, le débat a porté sur les innovations apportées au projet (maison d'écoute en dehors du centre de santé, présence des CAS, prise en charge de références médicales, élargissement du rayon et de la cible du projet.....). C'est au nouveau site de Rubana que les participants ont eu beaucoup de questions de compréhension du projet.

En plus des activités d'écoute, les maisons d'écoute ont servi de cadre aux autres activités des femmes dans les différents villages (réunion des CAS, des AVEC et autres rencontres informelles des femmes du village).

Sensibilisations communautaires: Les sensibilisations ont été réalisées dans l'objectif d'informer les communautés bénéficiaires des violences sexuelles et basées sur le genre (formes et conséquences), les services disponibles offerts par le projet et l'importance de l'implication de la communauté dans la lutte et la prévention de violences et de certaines pratiques pénalisant la femme et allant en dehors de la loi (arrangement à l'amiable, la privation de l'héritage à la femme, la faible participation des femmes aux études au profit des hommes, la propriété foncière,....). Ces pratiques persistent soit par l'ignorance des populations, soit par manque de mécanismes de lutte dans la zone. Aussi, l'importance de l'installation des CAS faisaient partie des thèmes des sensibilisations au premier mois. Pour la période couverte par le projet, 55 séances de sensibilisation ont eu lieu dont 16 à Namba, 18 à Katenga et 21 à Rubana. De ces séances, 32 meetings communautaires (9 à Namba, 12 à Katenga et 11 à Rubana), 2 productions théâtrales (1 à Namba et 1 à Rubana), 2

séances de projection de film avec débat à Rubana et 19 sensibilisations de proximité effectuées par les membres des CAS (9 à Katenga, 6 à Rubana et 4 à Nemba).

Installation des Comités d'Alerte et de Surveillance CAS : Un total de 6 Comités d'Alerte et de Surveillance ont été créés à raison deux CAS par aire de santé. 5 membres (4 femmes et 1 homme) composent chaque CAS. Le projet a démocratisé le processus de mise en place des CAS pour qu'ils soient de véritables émanations communautaires.

Formation des membres des CAS: Préalablement prévue du 22 au 24 septembre 2015, la formation a connu 4 jours de retard suite à la fête de TABASKI chez les musulmans (plusieurs membres des CAS de la presqu'île étant musulmans). En plus des 30 membres des CAS, les trois animatrices et la superviseuse ont pris part à la formation qui s'est passée du 28 au 30 septembre 2015 dans la salle de BUSINESS CENTER à Baraka sous la facilitation de maître STANISLAS KAMENGELE de l'ONG FERAPAD. Pendant 3 jours, les participants ont échangé sur les trois grands thèmes suivants :

- Notions sur les droits humains et la dimension genre (généralités sur les droits de l'homme)
- Gestion des conflits,
- Surveillance, alerte et plaidoyer

L'approche participative développée par le facilitateur a permis l'éclosion d'une ambiance d'échange entre les participants. Les participants ont soulevé des exemples sur la vie courante à chaque point. Dans la gestion des conflits, le formateur a touché spécifiquement certaines techniques de gestion de conflit comme la médiation, la négociation,... les participants ont aussi compris que le plaidoyer peut se faire à tous les niveaux et par tous en suivant certaines procédures simples.

« A l'issue de cette formation, on a pas prétendu avoir formé les para-juristes, les véritables techniciens en gestion des conflits et les experts en plaidoyer mais on a posé une base communautaire capable de mener des actions à petite et moyenne échelle pour la promotion des droits humains et surtout le combat contre les violences dont sont victimes les femmes. Qui alors aux membres des CAS d'utiliser au bon escient le peu qu'ils ont reçu » a conclu le formateur.

Formation des animatrices sur la méthodologie AVEC: la formation de deux jours de formateurs sur l'approche AVEC (Association Villageoise d'Épargne et e Crédit) a été facilitée par Jean de Marie KABUNGA, Coordinateur du volet Genre et Activités Génératrices des revenus à l'organisation Internationale ZOA et a porté sur les deux grands thèmes suivants:

I. Notions générales sur les AVEC

- Définitions des concepts
- Historique de l'approche AVEC/VSLA
- Éléments du kit AVEC et leurs rôles
- Règles et principes VSLA/AVEC
- Les phases d'un groupe AVEC

- Les modules de formation des VSLA/AVEC
- La facilitation AVEC (rôle du facilitateur AVEC/Animatrice)

II. La formation pratique d'une AVEC

- Les étapes de formation pratique d'une AVEC (Module 1-7)
- Les outils de gestion d'une AVEC

Au cours de la même formation, les animatrices ont bénéficié aussi d'une notion sur la mise en place d'une Activité Génératrice des Revenus (AVEC); notion introduite pour donner aux animatrices les capacités nécessaires pour faciliter et accompagner les bénéficiaires dans le choix et l'implémentation de leurs activités génératrices des revenus.

Prise en charge des cas des violences sexuelles et basées sur le genre :

- **Identification et Ecoute :** 40 cas identifiés jusqu'au 28 novembre 2015 repartis de la manière suivante (13 à Nemba, 15 à Katenga et 12 à Rubana). De ces cas nous avons 36 cas des viols et 4 cas des violences basées sur le genre. 3 cas identifiés par les autres organisations sœurs financés dans le cadre du même programme de medica mondiale au Sud-Kivu, s'ajoutent sur le nombre total des cas identifiés et accompagnés.

Tableau

<i>Mois</i>	NEMBA				KATENGA				RUBANA				BARAKA				TG
	<i>AC</i>	<i>NC</i>	<i>CI</i>	T	<i>AC</i>	<i>NC</i>	<i>CI</i>	T	<i>AC</i>	<i>NC</i>	<i>CI</i>	T	<i>AC</i>	<i>NC</i>	<i>CI</i>	T	
<i>Aout</i>	01	01	00	02	00	02	00	02	00	01	00	01	00	00	00	00	05
<i>Septembre</i>	01	02	00	03	02	03	00	05	01	02	01	04	00	00	00	00	12
<i>Octobre</i>	03	02	00	05	01	02	01	04	00	02	00	02	00	02	00	02	13
<i>Novembre</i>	02	01	00	03	01	03	00	04	02	03	00	05	00	00	01	01	13
<i>Décembre</i>	02	02	00	04	02	02	00	04	04	06	00	10	00	00	00	00	18
Total	09	08	00	17	06	12	01	19	07	14	01	22	00	02	01	03	61

L'écoute dans les maisons d'écoute, a consisté à l'échange avec la survivante pour l'identifier et identifier la nature du cas (ancien, nouveau, incident), le lieu où l'acte de violence a été commis, la circonstance et forme de la violence, l'auteur, les conséquences au sein de la famille et/ou les besoins spécifiques de la survivante (conseil, médiation, référence médicale, juridique, ...).

- **Référence et contre référence médicale**, notre organisation a réussi à établir deux collaborations, l'une avec Médecins Sans Frontières Hollande et l'autre avec CADEAL sur le financement de la Fondation Panzi. 20 cas référés depuis le début du projet (1 cas de Nemba, 10 de Katenga, 6 de Rubana et trois cas venus des partenaires 2 de RAPI et 1 d'EPF). De ces cas, 15 sont référés centre JAMAA LETU à Baraka (appuyé par MSF) et 2 sont allés à l'hôpital de Panzi à travers la collaboration avec l'organisation CADEAL. plusieurs de ces femmes souffrent des IST et des écoulements vaginaux post viol. L'un ces cas référés à Panzi avait le problème de prolapsus. Un autre cas de fistule attend le transfert au début décembre vers Bukavu via MSF. Le projet prend en charge le séjour les bénéficiaires à Baraka (transport, maison d'hébergement et restauration).
- **Référence juridique** : un seul cas référé au poste de police de Katenga pour la prise en charge juridique d'un jeune garçon de 16 ans ayant abusé une fillette de 3 ans. Cette action nous l'avons concrétisée en collaboration avec le moniteur de IEDA Relief basé à Katenga.
- **Médiation familiale et suivi à domicile** : 07 médiations entreprises depuis le début du projet, parmi lesquelles 3 à Katenga, 2 à Rubana et 2 autres à Nemba. De ces médiations, 3 ont réussi et 4 sont encore en cours. En ce qui concerne le suivi à domicile, tous les cas ayant subi une référence médicale sont suivis à leur retour. Aussi, les cas de médiations réussies sont suivis pour apprécier les progrès atteint.
- **Appui économique** : sur les 6 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) prévues, trois sont déjà constituées à raison d'une AVEC par site. Sur les 40 personnes identifiées, 33 font déjà partie des AVEC. Le projet a du mal à intégrer les 7 autres bénéficiaires suite à l'éloignement de leurs villages par rapport aux lieux de rencontre. Actuellement, toutes les AVEC constituées n'ont pas encore atteint le nombre voulu de 20 survivantes d'autant plus que l'identification des bénéficiaires est progressive. Les bénéficiaires identifiées intégrerons progressivement les AVEC en place. Pour cette période, le travail a consisté à renforcer le processus de mise en place d'une AVEC (formation des membres, mise en place du règlement intérieur). Les AVEC installées l'année passée par le projet sont aussi en train d'être accompagnées par les animatrices.

Suivi des activités du projet : dans le cadre des activités de suivi, la superviseuse du projet a organisé 4 visites mensuelles de suivi et d'appui à l'équipe de terrain. L'assistant aux programmes et la directrice ont effectué chacun une descente de suivi et d'appui sur les sites de projet.

Quelques difficultés rencontrées

Les défis notables pour la période couverte par ce rapport sont :

- La difficulté de référence médicale d'urgence (pendant 72 heures) des cas incidents d'agression sexuelle vers les structures de prise en charge médicale : l'absence de moyen de transport permanent sur la presqu'île d'Ubwari ne permet pas au projet de référer dans le délai, les victimes d'agression sexuelle

qui doivent recevoir le kit PEP dans la période ne dépassant pas trois jours. Il faut attendre mercredi ou samedi (les 2 jours du marché) pour faire tout mouvement possible de référencement. Pour répondre à ce défi, le projet a été obligé de prendre de mesures qui s'imposent pour faire arriver les cas à la structure médicale. Pour le premier cas (de Rubana), nous avons pris une petite pirogue en location et pour le deuxième cas (Katenga), nous sommes passés par Sebele (un très long trajet). A cette difficulté se pose aussi le problème de communication téléphonique, car les agents de terrain ne sont pas dotés des moyens de communication pour leur permettre une communication permanente avec le bureau de Baraka.

- Difficulté de déplacement des APS et Animatrices dans différents villages composant leurs aires de santé. Dans la presqu'île d'Ubwari, souvent le déplacement d'un village envers un autre est assuré par voie lacustre (pirogue). L'organisation a essayé de résoudre cette difficulté par soustraction des frais de déplacement mensuel sur le montant de motivation de chaque agent sur sa fiche de paie, équivalent à allocation de transport de 1500Frc par jour ouvrable.
- L'absence d'une APS à Baraka pour encadrer et accompagner les survivantes référées : Il est parfois difficile de prédire le nombre de jours que la survivante passera à la maison de passage de Baraka, celles référées par les maisons d'écoute de La Floraison et celles des autres partenaires (RAPI, EPF), qui dépendent des orientations médicales pour leur départ de la maison de passage. Le fait de se retrouver dans un nouvel environnement social s'ajoute sur leur état et leur rend victimes doublement. D'où le besoin de recevoir un accompagnement psychologique à la maison d'hébergement de Baraka.
- Insuffisance de l'appui logistique pour supporter la nourriture et les denrées des survivantes y hébergées dans les maisons d'écoute et surtout à la maison de passage de baraka, car en budgétisant nous avons sous-estimé le nombre moyen de jours que ces dernières peuvent passer dans la maison de passage, (qui est de 5 jours). Les estimations faites à ce poste budgétaire montrent un dépassement d'au-delà de 15% des prévisions. La prise en charge de l'accompagnateur de la survivante non prévue dans le budget du projet. Cette difficulté s'ajoute à celle de l'absence d'APS dans la maison de Baraka et pose problème sur la surveillance de la survivante, qui est contrée de se prendre en charge seule, si pas accompagnée par un membre de la famille, malgré son état. Nous avons connu un cas d'évasion d'une survivante qui est rentrée chez elle sans avertir ni la maison médicale (MSF), ni l'organisation La Floraison, simplement puisque le médecin l'avait averti de son transfert à Bukavu, pour des soins appropriés. La superviseuse du projet, est pour plusieurs cas obligée d'abandonner ses activités pour se mettre au service journalier des survivantes.

II.2. PROJET DE PREVENTION ET DE REPONSE DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE EN SITUATION D'URGENCE

Introduction

Dans le cadre de prévention et de réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre en situation d'urgence, l'Organisation la Floraison, en collaboration avec ses partenaires d'exécution (CELA, PAFESKI et KUYA) ont organisé une formation de renforcement des capacités des services et structures de prise en charge des cas des violences sexuelles et basées sur le genre dans les aires d'exécution du projet. L'idée de ce projet est venue des mouvements des populations (en territoires de Fizi et Uvira) causé par le massacre de Mtarhule en territoire d'Uvira et les affrontements entre les forces loyalistes et les miliciens de Mai-Mai sur le littoral est de la presqu'île d'Ubwari en territoire de Fizi. Au cours de ces mouvements, les femmes ont été exposées à toutes formes de violences. Nemba est ciblé ici comme centre d'accueil de plusieurs déplacés internes en provenance des zones de conflits, d'où la nécessité de doter la population et les structures de prise en charge de cette entité des capacités de prévention et des réponse des violences que subissent les femmes en situation d'urgence. Sur recommandation du bailleur de fonds, la deuxième phase du projet a été réalisée seulement par La Floraison sans ses partenaires.

Activités prévues

- L'identification des intervenants (services et structures) dans les sites du projet,
- La formation de deux jours du staff du projet, des structures de prise en charge (médicale, juridique, psychologique et socioéconomique) sur la prévention et la réponse des cas des violences sexuelles et basées sur le genre en situation d'urgence,
- La création et l'accompagnement des comités (groupes) de surveillance
- Les sensibilisations communautaires, impliquant le théâtre, les émissions radio,...

Les activités réalisées :

1. **La formation** : cette formation a ciblé 40 personnes (20 à Nemba et 20 à Sange) issues du projet et des structures de prise en charge des cas de violence sexuelles et basées sur le genre. Pendant 2 jours, les échanges ont tourné sur la prévention et la réponse des violences faites aux femmes en situation d'urgence. Signalons que la formation a été organisée en deux phases, l'une à Nemba et l'autre à Sange.
2. **Installation et gestion des comités de surveillance** : deux groupes des femmes ont été installés dont l'un à Nemba 1 et l'autre à Nemba 2. Ces groupes se réunissent une fois par semaine pour discuter et analyser la situation des violences que subissent les femmes et proposer des solutions à soumettre aux autorités en termes de plaidoyer. En plus, ces comités initient les activités économiques pour venir en aide des femmes qui subissent des actes de violences sexuelles.
3. **La sensibilisation** : cette activité s'est réalisée de plusieurs manières suivantes :

- **Les productions théâtrales** : les présentations théâtrales participatives sur les thèmes liés à la violence et aux mécanismes de prévention et de réponse ont été organisées dans les sites du projet. Ces présentations sont dites participatives par le fait qu'à la fin de la présentation, un débat est ouvert avec les participants pour analyser la situation présentées (détecter les causes, les conséquences et proposer les voies (préventives et curatives) de sortie.



- **Les émissions radiodiffusées** : les émissions interactives ont été présentées sur les chaînes des radios locales, ceci en vue d'informer et d'interpeller toute la population et les parties prenantes à arrêter les mesures pour mettre fin aux violences faites aux femmes,

- **Les matériels de communication** : parmi ces matériels, le projet a imprimé les posters, les dépliants portant des images (dessin) et des messages. La sélection de ces dessin a fait l'objet d'un concours des jeunes artistes dans l'objectif d'impliquer même les jeunes artistes adolescents à utiliser leur art en faveur des droits des femmes.



Section 2: Défis

[Décrivez tous les défis que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre de ce projet et comment ils ont eu des effets sur les résultats/effets du projet. Expliquer aussi comment vous avez trouvé des solutions à ces défis.]

La réalisation des activités de ce projet a connu des difficultés suivantes :

- **La faible capacité de couverture du projet** : la zone d'intervention du projet étant longtemps touchée et fragilisée par les effets des conflits armés, les besoins d'intervention dans le cadre de prévention et de réponse à des situations liées aux violences restent énormes. Les moyens du projet ont été très limités de sorte que l'on n'a touché que superficiellement les multiples problèmes de la population,
- L'insuffisance de temps pour mieux accompagner les groupes des femmes mis en place par le projet : cette approche étant nouvelle dans la zone, il aurait fallu un temps suffisant pour un accompagnement efficace des groupes créés.
- Beaucoup de bénéficiaires du projet n'ont pas de poste récepteur, ce qui a fait que plusieurs femmes n'accèdent pas au message émis pendant la sensibilisation. Pour la surmonter, le projet a conseillé les bénéficiaires de suivre les émissions radio en groupe. En plus, les comités des groupes des femmes suivent les émissions puis restituent et échangent avec les autres membres du groupe lors de la séance hebdomadaire,

Section 3: Leçons

[Décrire les leçons clés que vous avez apprises par la mise en œuvre de ce projet. Réfléter à la fois sur les leçons pour notre propre organisation, et les leçons en termes de réponse d'urgence aux violences sexistes et la préparation de façon plus générale.]

Notre organisation a tiré les leçons suivantes :

- Le renforcement des capacités des structures locales intervenant dans la prévention et dans la réponse est un moyen efficace pour atteindre un grand nombre de bénéficiaires,
- Faute d'information suffisante sur le circuit d'information et de référencement des victimes des violences sexuelles, beaucoup de ces cas se compliquent alors qu'ils auraient pu être assistés,
- Les moyens de sensibilisation avec support visuels (théâtre, posters, dépliants), attirent plus la population d'autant plus que la mise en situation donne un caractère réaliste de l'activité.

III. Département de culture et paix

III.1. PROJET DE CONCOURS ARTISTIQUE POUR LA NON VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE

Les situations de violences et d'intolérance qui se manifestent aussi bien en milieu social qu'éducatif, qui sont une résultante des années de guerre et des conflits qui a dérangé le pays pendant plusieurs années. Alors que ces problèmes semblent être contagieux (de génération à l'autre), il est impérieux d'impliquer les jeunes et les adolescents à l'identification des problèmes et à la recherche des solutions durables. Pour résoudre ces problèmes, notre organisation, est convaincue qu'initier les jeunes adolescents à la culture de paix et de non-violence et au respect des biens publics aiderait les différentes communautés d'espérer à former une jeunesse prometteuse, et moins violente.

Au début de l'année 2015, La Floraison, organisation de droit congolais basée à Baraka, province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo, a reçu de l'organisation Italienne **Incontro fra i popoli**, le financement de 1500 dollars américains pour réaliser des activités qui visent à décourager les attitudes violentes et discriminatoires en milieux éducatifs et sociaux en vue de construire une jeunesse capable de corriger les erreurs du passé qui ne profitent qu'aux égoïstes.

Les stratégies utilisées pour réaliser les activités de ce projet ont fait appel aux jeunes adolescents de par leurs qualités innées et acquises, leurs capacités culturelles, pour inciter la promotion des valeurs positives non seulement à leurs pairs mais aussi les autres membres des communautés dans lesquelles ils vivent.

I. ACTIVITES REALISEES

- 1) **Identification des 10 écoles secondaires pilotes qui ont participé au concours artistique** : les 10 écoles secondaires pilotes ont été identifiées et sélectionnées ans la cité de Baraka et ses environs. La répartition des écoles était la suivante :
 - **A Baraka centre** : 6 écoles dont l'Institut la Charité, l'Institut Shangwe, l'institut Masoka, l'institut Mshimbakye, l'institut Lemba et l'institut de Baraka.
 - **Sur l'axe sud** : deux écoles qui sont l'Institut Umo Lubenga et l'Institut Nuru (toutes les deux de Katanga)
 - **Sur l'axe nord** : l'institut Uzima et l'institut Kalundja
- 2) **La mise en place des Club Scolaires de Non-Violence (CSNV)**: dans chaque école sélectionnée, un comité dit « club scolaire de non-violence » composé de 5 jeunes issus de différents groupes ethniques a été créé. Ces comités ont pour mission de stimuler un comportement positif imitable par d'autres élèves en vue de renforcer la culture de paix et la tolérance entre élèves (et enseignants) issus de différents groupes ethniques et sociaux. l'élection des membres de ces comités a été un processus très participatif d'autant plus qu'il a impliqué tous les élèves et enseignants de chaque école ciblée.

3) **La formation des membres des CSNV** : un total de 50 jeunes élèves issus de 10 comités des 10 écoles (à raison de 5 élèves par CSNV) ont participé à ces échanges. La session a concerné les thèmes suivants : la culture de la paix, l'éducation à la citoyenneté, la résolution pacifique des conflits, l'ONU et quelques notions sur le prix Noble de la paix.

- **Pour la culture de la paix** : La culture de la paix a été définie comme l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur Le respect de la vie. A tour de rôle, les participants ont défini la paix, chacun selon son entendement. Autour de ce thème, les échanges ont tourné vers la tolérance, la maîtrise de soi, le respect mutuel, le respect de la vie, la notion de violence, la non-violence, le dialogue et la coopération. Ces facteurs réunis, peuvent ramener à vivre en harmonie et à cultiver une paix durable.
- **Pour l'éducation à la citoyenneté** : le débat a concerné la démocratie et ses valeurs. Pour ce qui est de la démocratie à l'école, ceci implique la participation des élèves à la gestion de l'école et des biens de l'école au bénéfice de tous. Cette responsabilisation des élèves passe par les élections libres qui permettent aux élèves de se choisir leurs propres dirigeants. Ceci dans l'objectif d'aider les jeunes à s'habituer et adopter la démocratie comme la voie d'accession au pouvoir. Les jeunes présents ont compris que le pouvoir (même en milieu scolaire) ne s'arrache pas mais on l'obtient du groupe par voie de majorité.
- **Pour la résolution pacifique des conflits** : les participants ont découvert que le conflit est quelque fois normal dans la vie humaine. Alors, pour éviter que le conflit ne donne pas des résultats néfastes sur la vie sociale et sociétale, il faut savoir les gérer et les résoudre pacifiquement en privilégiant le dialogue. En dialoguant, on échange des idées à travers une médiation (chacun donnant son point de vue) et on aboutit à une solution négociée.
- **En ce qui concerne l'ONU**, les échanges ont tourné sur les objectifs et les missions de l'ONU, ses réalisations et la nécessité de mettre les efforts en commun en faveur de la paix.
- **Pour le prix Nobel de la paix**, il était question de ramener les élèves à incarner le model des personnalités qui ont fourni de efforts considérables en faveur de la paix et la non-violence.

4) **Sensibilisation en milieux scolaires sur la non-violence et la paix** : à raison de deux séances par école, ces séances ont été un moment d'échange entre la population scolaire et notre organisation sur les thèmes qui ont fait l'objet de la formation des membres des CSNV. A travers ces échanges, les élèves et les enseignants ont donné des situations réelles qu'ils vivent (dans les écoles comme en familles) comme témoignage. Aussi, c'était pour eux l'occasion d'accéder à une information constructive sur la paix, la non-violence, la démocratie et les autres thèmes y afférents. La population scolaire découvre la nécessité d'instaurer dans le système éducatif, un mode permanent de fonctionnement de ces comités pour que la jeunesse ait les notions de la démocratie et de la culture de la paix à partir de la base. Ceci aiderait à accroître dans leur esprit (des élèves et enseignants) le sentiment de respect de la vie et de dialogue, de décourager les actes de violence et qui portent atteinte à la paix.



Le concours artistique pour la paix et la non-violence : ce concours se fera en deux étapes nommées concours intra-scolaire et concours interscolaire.

5) **Organisation du concours artistique pour la paix et la non-violence** : ce concours a été organisé en deux étapes nommées concours intra-scolaire et concours interscolaire.

➤ **Le concours intra-scolaire** : le concours intra scolaire a consisté uniquement à l'étude des causes de l'intolérance à l'école. Pour cette activité, les élèves et les enseignants ont, à travers une séance guidée par l'équipe de notre organisation, dégagé les causes de cette intolérance et certaines solutions pour juguler cette situation. Parmi les causes communes identifiées dans plusieurs écoles :

- ✓ **L'identité** : certaines tribus se considèrent comme originaires, elles discriminent d'autres, ce qui fait qu'en réaction, les autres tribus cherchent à s'imposer par tous les moyens, y compris par la violence,
- ✓ **Le multilinguisme** : le fait que chaque groupe parle une langue différente des autres, certains cas d'intolérance surviennent. Car plus qu'on ne comprend pas la langue de l'autre, plus qu'on est jeuné de l'entendre et l'on pense que l'on parle négativement de lui,
- ✓ **Les préjugés** : les jeunes issus de différents groupes ethniques se font de jugements et des idées stéréotypés. Quelqu'un qui a un mauvais souvenir d'une personne issue d'une tribu, considère et traite tout ressortissant de cette tribu de la même manière. Ces cas s'observent dans toutes les écoles, il y a les jeunes qui se représentent de mauvaises images des autres sans avoir de problèmes directs avec eux mais à travers un jugement stéréotypé (telle tribu est contre la nôtre).
- ✓ **La non-participation de tous à l'établissement des lois scolaires** : les élèves et les enseignants ne sont souvent pas consultés dans l'élaboration des règles qui régissent les écoles. A cet effet, ces règles restent soit mal connues ou inconnues des élèves et tombent en cas de problème ou incident. C'est alors que chacun peut agir à son gré sans se mettre en tête qu'il y a une réglementation en la matière.

➤ **Le concours interscolaire** : le concours interscolaire a consisté en la mise en compétition des différentes écoles sélectionnées par la présentation de leurs œuvres artistiques.

Pour bien mener les activités de concours, les 9 écoles (après le retrait de l'Institut Uzima) ont été réparties en trois groupes de trois écoles chacun. Un jury a été mis en place pour assurer la cotation des présentations de différentes écoles. Le processus de concours a consisté à une élimination. De ces trois écoles par groupe, une seule (celle qui obtient le plus de points) a été retenue pour la phase finale du concours. Les trois meilleures écoles se sont affrontées à la finale et l'Institut MSHIMBAKYE a remporté la coupe.

Les différentes activités du concours se sont déroulées de la manière suivante :

- ✓ **Le dessin parlant** : pour le dessin, le projet a fourni les matériels de travail comprenant (les papiers bostons, les crayons, couleurs, markers, gomme,...). Chaque école a préparé 5 dessins au choix en rapport avec le thème (la non-violence et la culture de la paix). Deux à trois élèves de chaque école ont



expliqué les sens de ces dessins au public venu pour assister à l'exposition de différentes oeuvres.



- **Le génie en herbes** : pour ce jeu de question-réponse, les questions ont été tirées de la matière de formation et des séances de sensibilisation (culture de la paix, éducation à la citoyenneté, résolution pacifique des conflits, l'ONU et les lauréats du prix Nobel de la paix). Les questions ont été tirées au sort et les élèves de chaque école y ont répondu.
- **La poésie** : chaque école a composé un ou plusieurs poèmes en rapport avec les thèmes du concours, ces poèmes ont été déclamés devant le public le jour du concours. Cette composition a porté un message de la paix, la non-violence, la tolérance et/ou du respect de la personne et des biens publics.
- **Le sketch** : chaque école participante a composé un scénario où les élèves incarnent une situation de conflit, de violence ou de destruction des biens communs. Au cours de cette présentation, les élèves présentent un problème et en proposent les voies de sortie. Ces cas doivent être des situations réelles vécues dans les milieux éducatifs et sociaux.



Ce concours interscolaire s'est déroulé pendant trois jours successifs dont 2 premiers jours dans les hangars de l'Espace culturel WOTE TUKUTANE TENA du Centre Culturel de Baraka et le dernier jour de la finale dans la salle paroissiale de Baraka.

Toutes les écoles qui ont pris part à ces événements ont reçu des cadeaux identiques sauf les deux écoles finalistes, qui ont eu en plus des cadeaux spéciaux pour elles. Les cadeaux des écoles étaient composés des ballons de football, de cahiers, des stylos, des boîtes mathématiques, des t-shirts portant message de l'événement, des craies, ... pendant que le kit du cadeau individuels pour les élèves qui s'étaient distingués dans les différentes présentations était composé d'un tissu bleu d'uniforme scolaire, un soulier, un sac au dos et un t-shirt portant le message de l'évènement.

Le bureau de sous division de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel a collaboré positivement avec le bureau. Elle a participé au lancement des activités du projet et a participé à la cérémonie de clôture comme Invité d'honneur, qui a eu la charge de remettre les cadeaux aux différents lauréats des activités du concours.

II. Conclusion

Un pays qui a connu plusieurs années de conflits armés qui ont déchiré les communautés et les familles, et la population a besoin des actions de sensibilisation et d'information inclusives pour essayer de colmater les brèches et les séquelles laissées par les années de conflits. Certes, ce n'est pas facile d'oublier les êtres chers qu'on a perdus, des actes ignobles qu'on a subi mais l'essentiel est de ramener tout le monde à être plus prospectif et préventif en vue de construire une société pacifique capable de repartir sur les nouvelles bases. Ce processus a aussi besoin des efforts de tous et surtout de la jeunesse. Oublier cette couche c'est fabriquer une bombe à retardement.

Pour notre projet, les jeunes adolescents (en milieux scolaires) ont eu l'occasion de s'exprimer à travers l'art (dessin, poésie, sketch,...) et les occasions de débat qui leur ont été offertes. Aussi, nous avons pu constater que la culture de paix doit s'accompagner d'un processus d'éducation à la citoyenneté qui aidera ces jeunes à devenir de bons citoyens, utiles à eux-mêmes et à toute la nation. Si par l'exemple les jeunes sont impliqués et initiés au processus démocratique depuis le bas âge, ils apprennent tout au long de leur vie que le pouvoir de se ravit pas par force, mais on l'a par voie des élections. Aussi, la conception des lois et règlements scolaires dans plusieurs écoles est une tâche d'un petit groupe (l'équipe de direction), les élèves et parfois les enseignants n'apprennent le contenu qu'en cas de manquement. Ils sont donc punis par les textes qu'ils ne maîtrisent pas. Voilà pourquoi, l'Etat et les organisations doivent encore fournir plus d'efforts pour que les écoles développent un système de gestion et de gouvernance participative, ceci aiderait à espérer créer une jeunesse congolaise responsable.

Le projet a laissé 10 Clubs scolaires de non-violence au sein de 10 écoles de Baraka, dont les membres ont été formés en matière de la paix et de la non-violence en milieu scolaire et sociale, ces comités nécessitent non seulement une consolidation par leurs différentes écoles mais aussi un suivi quasi permanent de leur fonctionnement par le bureau de la sous-division de l'Enseignement Primaire, Secondaire et professionnel.

III.2. PROJET DE SENSIBILISATIONS COMMUNAUTAIRES SUR LA PREVENTION DES CAS DE JUSTICE POPULAIRE

Introduction

Depuis l'année 2014, l'insécurité a secoué la cité de Baraka et ses environs. Le vol à main armé, la tuerie ont caractérisé cette époque. Les forces de l'ordre ne sont pas parvenues à mettre la main sur les auteurs et quelques-uns qui ont été appréhendés ont été libérés. Cette situation a provoqué une psychose de la part de la population locale. Les efforts fournis par la société civile et les services de sécurité n'ont pas abouti à rétablir la situation. Conséquence, la population a perdu toute confiance envers les forces de l'ordre, la justice et les services de sécurité. La société civile est arrivée à organiser des journées ville morte pour contraindre les décideurs au niveau provincial comme national à remplacer les unités des FARDC sur place. C'est l'assassinat d'un enseignant de l'EP. Kafulo au quartier Moma le 22 juin 2015 qui a mis le feu aux poudres. Pendant que la population était dans la rue pour réclamer le lynchage des auteurs de cet acte, deux jeunes de moins de 16 ans ont été surpris en train de voler les torches à de Mshimbakye. La colère de la population s'est abattue sur ces mineurs, l'ont d'eux a été brûlé par la population. La police n'a réussi à sauver qu'un seul. Une semaine plus tard, un autre garçon a été brûlé pour avoir volé une chèvre à Kibondjwa. La justice populaire était devenue pratique courante à Baraka et dans moins d'un mois, plus de 4 personnes ont été brûlées. En réponse à cette situation, les organisations actives dans les droits humains ont initié des séances de sensibilisation en vue de décourager ces pratiques, c'est dans ce cadre que notre organisation organisé des débats avec les populations des quartiers de Moma, Mwemezi et Vodacom sur les causes de la recrudescence des cas de justice populaire à Baraka. Parmi les causes soulevées figurent :

- L'excès des actes de banditisme et de vol à mains armées : au moins chaque jour, les cas de vol à mains armés sont identifiés alors que les services de sécurité font de patrouille sans moindre réussite de capturer les auteurs de ces actes,
- L'inefficacité de la justice : la population est très déçue de voir que certaines personnes appréhendées pour leur implication dans les dossiers de vol ou de banditisme restent impunies.
- Le fait que les autorités politiques et militaires accusent la population de cacher les coupables : pour se laver de cette fausse accusation, la population prend la décision de se rendre justice pour voir ceux qui collaborent avec les voleurs entre la population qui tue et les services de sécurité qui relâchent les voleurs.

En réponse à tous ces aspects, la population résout de se prendre en charge en se rassurant que toute personne responsable d'un acte de vol ou de banditisme est tué sur place.

A notre tour, nous avons invité la population à reconnaître le droit à la vie et le fait que la vie humaine est sacrée. Il serait mieux de contraindre la justice et les services de sécurité à faire efficacement leur travail à travers d'autres mécanismes pacifiques reconnus par la constitution que de passer par la justice populaire.

IV. Département de Santé publique

IV.1. PROJET GROUPE COMMUNAUTAIRE DE SOIN

Introduction

La transmission du VIH/Sida de la mère à l'enfant est parmi les problèmes de santé que coure la population du territoire de Fizi. L'Aire de santé de Kimbi-Lulenge dont la majeure partie est constituée des zones minières reste en plein besoin d'information. Dans cette zone, plus de 60% d'enfants de moins de 5 ans séropositifs se contaminent par cette voie (mère à l'enfant), soit pendant la grossesse, soit pendant l'accouchement ou encore pendant l'allaitement de l'enfant.

L'ignorance et la sous information des femmes sur les mesures de prévention surtout à travers un suivi médical de la grossesse à travers le service de consultation prénatale et préscolaire (CPN & CPS), les conseils et le dépistage volontaire des femmes enceintes. Ces deux problèmes sont accentués par la banalisation des questions liées au VIH et les violences sexuelles par certaines coutumes locales, le manque des services de PTME (dépistage volontaire, CPN, conseil,...) dans plusieurs structures sanitaires et les difficultés d'encadrement des femmes (personnes) séropositives ainsi que la stigmatisation.

Objectifs du projet

1. Prévenir la transmission du VIH/Sida de la mère séropositive à l'enfant au cours de la grossesse, à l'accouchement et pendant l'allaitement ;
2. Renforcer les capacités communautaires à détecter et à combattre les causes des lacunes dans le suivi des services de PTME dans les zones minières de la zone de santé de Kimbi-Lulenge ;
3. Renforcer les capacités de 2 centres santé ciblés dans la fourniture des services appropriés des PTME aux femmes en âge de procréer

Activités du projet

- Recherche formative : l'objectif est d'examiner les obstacles et les contraintes à l'adoption des pratiques sanitaires appropriés et guider la reformulation des messages clés pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, servira aussi enquête de base),
- Mise en place et gestion des groupes de soins
- Dotation des centres de santé de la documentation sur le PTME
- Renforcement des capacités des prestataires de soin sur la PTME. (formation des infirmiers, accoucheuses, conseillers, sur la fourniture appropriée des services au niveau du centre de santé)
- Appui au service de dépistage volontaire du VIH/SIDA dans les 2 centres de santé ciblés : (chaque aire de santé sera dotée d'un centre de dépistage

volontaire équipé pour renforcer les capacités du centre de santé à fournir les services PTME) ;

- Sensibilisations communautaires
- Suivi et évaluation

ACTIVITES REALISEES:

1. **Mise en place de l'équipe du projet** : Une équipe du projet composée de la Superviseuse, appuyant l'assistant au programmes et la Directrice Exécutive dans l'exécution du projet, assisté par l'assistante aux services généraux et les agents de terrain dont 2 promoteurs sanitaires, 2 conseillères et un gardien a été mise en place et validé par le comité Directeur au mois de mars 2015.
2. **Signature de l'accord de collaboration** : Le brouillon de l'accord de collaboration proposé depuis le mois de mars par La Floraison au bureau central de la zone de santé de Kimbi-Lulenge, déterminant le cadre de collaboration et les responsabilités pour chaque partie signataire, a été effectivement signé au mois d'avril 2015.
3. **Conduite de la Recherche formative** : La recherche formative couplée à l'étude de base du projet dont les objectifs étaient d'examiner les obstacles et les contraintes à l'adoption des pratiques sanitaires appropriés, établir les valeurs de base des indicateurs du projet et guider la reformulation des messages clés pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le projet a consulté le bureau d'Etudes et de consultance pour le Développement Intégré (BECDI), une maison de consultance privée, expérimentée dans le domaine de recherche. Le rapport a été validé par le Bureau central de la zone de santé de Kimbi-Lulenge.
4. **Renforcement des capacités des prestataires de soin sur le PTME** : La formation des prestataires de soin avait pour objectif global de Renforcer les capacités de 2 centres santé ciblés dans la fourniture des services appropriés des PTME aux femmes en âge de procréer.

La formation a réuni 20 participants dont 6 infirmiers, 3 accoucheuses, 6 relais communautaires, 2 membres du bureau central, 2 sages-femmes et la superviseuse du projet. Pendant deux jours (du 7 au 8 juillet 2015), les participants ont échangé sur les thèmes suivants :

- Généralités sur le VIH/Sida,
- la PTME et CDV,
- CPN, CPS, planning familial, allaitement maternel

La formation a été facilitée par l'Infirmier Superviseur en charge du PEV et VIH/Sida de la zone de santé de Kimbi-Lulenge, Monsieur MULUMBA ROC.

5. **Appui au service de dépistage volontaire du VIH/SIDA** dans les 2 centres de santé ciblés : Deux centres de Conseils et dépistage volontaire ont été installés. Pour le fonctionnement de ces centres, le projet a remis les matériels suivants :
- Mobiliers (6 chaises et 2 tables),
 - Deux toises,
 - 8 cartons de préservatifs,
 - 1940 tests du VIH/Sida,

- 1250 paires de gants latex,
- 1 litre d'alcool
- Deux pèses pour adultes,
- Deux tensiomètres,
- Deux stéthoscopes,
- Deux thermomètres,
- Registre,
- Papèterie des CDV,
- 600 fiches CPN,
- Matériels de sensibilisation,

Le projet étant implémenté dans la zone minière où l'activité sexuelle est active, les préservatifs et les tests du VIH sont consommés en grande quantité. C'est dans cette optique que les centres de santé continuent à émettre leur vœu de voir les matériels nécessaires arriver à temps réel pour éviter la rupture du stock.

Travail du CDV

- 11423 personnes sensibilisées (4411H et 7012F)
- 1083 Personnes conseillées et testées (446H et 637F),
- Résultats positifs 61 personnes (21H et 40F)

Le taux de prévalence était de 5,6%.

- 66517 préservatifs distribués gratuitement jusqu'à la fin du mois de novembre 2015

6. Mise en place des groupes communautaires de soin : Pour Renforcer les capacités communautaires à détecter et à combattre les causes des lacunes dans le suivi des services de PTME dans les aires de santé ciblées, le projet a prévu la création des Groupes de Soins ainsi que le renforcement continue des capacités de leurs animatrices. 30 groupes communautaires de soins sont déjà créés dont 18 à Ngalula et 12 à Makungu.

Les thèmes suivants ont été au centre des discussions dans les groupes de soins :

- L'importance du service de Consultation Périnatale CPN,
- La transmission du VIH de la mère à l'enfant (TME)
- La prévention et la transmission de la mère à l'enfant (PTME),
- L'allaitement maternel exclusif,
- Les bonnes pratiques sanitaires et hygiéniques.

A ce sujet, signalons qu'un atelier d'échange entre les mères-leaders de deux aires de santé a eu lieu au mois de septembre au cours duquel, les participants ont eu à partager les informations sur leur travail ; les difficultés rencontrées, les leçons apprises, etc.

7. Sensibilisation communautaire sur la PTME : jusqu'à la fin du mois de décembre 2015, le projet a atteint 90 séances de sensibilisation. De ces séances, 25 émissions radio interactives sur la PTME diffusées et rediffusées sur les chaînes des radios communautaires partenaires (Radio Umoja, radio Muungano, ..), 60 productions

théâtrales participatives avec débat sur les thèmes liés à la prévention de transmission du VIH/Sida de la mère à l'enfant, à l'adoption de bonnes pratiques sanitaires et hygiéniques et le suivi prénatal des femmes grosses. 16 projections de film avec débat ont été faites. 4 films ont fait l'objet des débats au premier semestre :

- **Comment le sida arrive dans un village** : le film parle d'un homme qui est allé en ville faire des aventures. Il a couché avec des femmes sans contrôle et a ramené le virus du sida. Ne sachant pas son état sérologique, il a contaminé son épouse grosse et son garçon à travers la transfusion du sang non testé. Alors, son garçon était le premier à mourir, le bébé puis sa femme. Après le test positif, il a continué à croire que c'était par la sorcellerie que sa famille est morte.
- **JOHARI** : une jeune fille très courageuse qui, à cause de la pauvreté, ses parents lui ont soumis au vagabondage sexuel. Et comme la sexualité avec préservatif ne payait pas plus, elle a été obligée d'aller sans protection. Quand la fille a su que le patron qui l'occupait était mort du sida la laissa grosse, elle a s'est fait dépister et le test était positif. Consciente et courageuse, elle suivi scrupuleusement les conseils et est parvenu à vivre longtemps et a sauvé son bébé. Elle a passé le reste de sa vie à sensibiliser les autres personnes et particulièrement les femmes à prendre les mesures préventives et à suivre les conseils (pour celles qui sont déjà atteintes) pour espérer vivre longtemps et continuer à se reproduire normalement.
- **Stop sida** : chanson du programme National Multisectoriel de Lutte contre le Sida (PNMLS) portant message de sensibilisation contre le VIH/Sida en toutes les langues nationales du Congo.

En plus de ces activités, deux rencontres de sensibilisation et de mobilisation ont été organisées avec les responsables des chambres de prières qui retiennent souvent les femmes grosses (parfois les jours de CPN) à dissocier les jours des CPN et les jours de prière spéciale en faveur des femmes grosses. A cette activité, le projet a impliqué les chefs locaux et les responsables du Bureau Central de la Zone de Santé (BCZS).

8. **Suivi des activités** : Dans le cadre des activités de suivi, la superviseuse du projet organise des visites mensuelles de supervision.

Trois visites conjointes de suivi avec le bureau central de la zone de santé.

DIFFICULTES MAJEURES :

- L'acheminement des matériels (préservatifs et test du VIH) de Baraka vers le site du projet (Ngalula-nyangé) pose d'énormes problèmes suite au mauvais état de route, ceci cause même la rupture des intrants dans les CDV;
- La rareté des tests du VIH/Sida sur le marché local : depuis le mois de septembre 2015, les tests du VIH/Sida sont devenus rares dans les pharmacies. Les petites quantités disponibles s'approchent aussi de la date de péremption,
- Retard de la signature de l'accord de collaboration entre La Floraison et le Bureau central de la zone de santé, la discussion tournait la révision à la hausse de l'enveloppe de supervision réservée au bureau central et à la prise en charge du personnel des centres de santé ciblés par le projet ;
- Les femmes grosses testées positives sont référées au centre hospitalier de Lulimba soutenu par Médecins Sans Frontières Hollande, à plus de 65 kilomètres. Certaines de ces femmes ne s'y rendent pas et nous n'avons pas assez d'informations sur celles qui s'y rendent. Ceci arrive juste parce que le projet n'a pas le paquet d'activités de prise en charge médicale, alimentaire et psychologique,
- La faible capacité de prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH/SIDA : les centres de santé ciblés par le projet sont presque isolés des autres structures sanitaires assistées par les partenaires médicaux comme MSF dans la prise en charge psychologique, médicale et économique des personnes testées positives. Après la sortie du CDV, aucune autre assistance n'accompagne les victimes.

CONCLUSION GENERALE

Ce rapport narratif trace une image succincte des activités réalisées par l'organisation pour l'année 2015. Pour la première fois, en 2015, notre organisation atteint d'autres nouveaux milieux très éloignés de son siège comme Nyangé et Ngalula et même le territoire voisin d'Uvira. Ceci nous a permis de découvrir de nouvelles réalités et de nouveaux besoins et de nous rapprocher efficacement de la population du territoire de Fizi.

Aussi, notre organisation a participé à la création des deux synergies dont la synergie 3F composée de la Floraison, Cjfemmes et FAPE et la synergie la Floraison-SPGARA. C'est un grand pas dans la collaboration et le partenariat. Nous avons été aussi très actifs dans les réunions aussi bien de la communauté humanitaire que des groupes thématiques.

Nous reconnaissons en effet que beaucoup d'efforts restent à consentir pour activer la bonne collaboration avec les organisations tant locales qu'internationales présentes dans notre rayon d'action.

Notre souci pour les années à venir est de nous rapprocher beaucoup plus des bénéficiaires et des populations vulnérables dans les autres coins et recoins du territoire et en dehors du territoire de Fizi.

Fait à Baraka ; le 26 février 2016.

Mme Francine B. ABONGYO

Présidente du Comité Directeur